

& épousa le 17. Janvier 1742 Marie-Anne, Comtesse Palatine de Sultzbach, née le 21. Juin 1722. Les enfans issus de ce mariage sont morts successivement. Ainsi le Sérénissime Electeur de Baviere regnant est le seul qui reste présentement de cette auguste Maison de l'Empire. Il a conféré par une distinction particuliere au Comte de Moinslein, Lieutenant-General à son service, ainsi qu'à celui de l'Empire, le Régiment d'Infanterie vacant par la mort du Duc Clément; Régiment qui a jusques-ici toujours été celui d'un des Princes de la Maison de Baviere. Le feu Duc Clément de Baviere, par son Testament, a institué le Sérénissime Electeur son Héritier universel, qui, conséquemment le devient des magnifiques Seigneuries qu'il possédoit en Boheme, & qu'il avoit héritées lui même de feuë Madame la Duchesse sa Mere. Il veut que son Sérénissime Héritier continuë aux gens de sa Cour, leur vie durant, tous les gages, pensions & gratifications qu'il leur avoit accordées. Son Alt. Sér. a legué spécialement à la Duchesse son Epouse ses joyaux & tout ce qu'elle avoit en vaisselle d'or & d'argent, ainsi que tous les meubles qui lui appartenoient; de plus, son superbe Jardin avec le Palais situé hors de la porte de *Neuhausen*, & elle a assigné un fond considérable tant pour l'usage de cette Princesse Douairière que pour l'entretien annuel de ce même Jardin. Cependant au cas que l'Electeur ne voulût pas accepter la succession du Prince défunt, le Prince Charles-Auguste Palatin de Deux-Ponts deviendrait son Héritier universel, & au défaut de ce dernier, le Prince Maximilien son Frere. Enfin, les legs pieux que le Duc Clément a faits montent à une somme très-considérable.

Le 10. du même mois d'Août est mort à *Juigny-les-Dames*, Province du *Clermontois*, le nommé François Detwiere, ancien Laboureur, âgé de 105 ans 5 mois & quelques jours, d'une hydropisie qui l'a retenu chez lui depuis le mois de Janvier dernier.

M^{lle} Marie-Louise-Augustine de Laval-Montmorency, Epouse d'Antoine-Louis de Crouzat, Baron de Thiers, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-General & Commandant pour Sa Majesté dans la Province